



Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves amateurs de la ffgolf. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CHAMPIONNAT de FRANCE GOLF de la 2FOPEN-JS 2017-2018

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à tout membre de la 2FOPEN-JS dont la licence est valide pour l'année scolaire 2017-2018.

Pour chaque phase de l'épreuve les participants doivent être en possession d'une licence ffgolf valide et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf enregistré auprès de la ffgolf.

2- FORMULES DE JEU

Pour la phase qualificative : individuel stableford BRUT sur 18 trous, départs jaunes et rouges. Une seule série par sexe.

Pour la phase finale nationale : deux tours en stroke play avec un classement établi par addition des deux scores BRUT. Une seule série par sexe. Départs blancs et rouges.

Un titre de champion de France 2FOPEN-JS par équipe sera décerné en prenant en compte les trois meilleurs totaux BRUT toutes séries confondues.

3- ORGANISATION

- **Organisation des tours qualificatifs**

A l'initiative des personnes ressources ou bonnes volontés des Comités Départementaux un ou plusieurs tours qualificatifs sont organisés dans les régions définies ci-dessous.

Le nombre de tours qualificatifs n'est pas limité. Ils doivent néanmoins avoir lieu sur des golfs différents.

Lorsqu'un tour qualificatif est finalisé, le responsable doit en avertir la 2FOPEN-JS : date, lieu, conditions de participation (coût du green fee, horaire du premier départ ou shot gun) et conditions d'inscription (date limite, coordonnées).

La 2FOPEN-JS est chargée de la communication : site Internet 2FOPEN-JS, Président et personnes ressources des Comités Départementaux concernés.

- **Les régions des tours qualificatifs**

En tenant compte des lieux de compétition et des modes de fonctionnement des deux dernières années, huit régions combinant des académies sont maintenues.

Région 1 : Nice - Aix/Marseille – Montpellier - Corse (zones vacances scolaires B/C)

Région 2 : Toulouse - Bordeaux – Limoges (Z A/C)

Région 3 : Poitiers - Orléans/Tours (Z B/A)

Région 4 : Clermont Ferrand - Lyon – Grenoble (Z A)

Région 5 : Nantes – Rennes (Z B)

Région 6 : Reims - Nancy/Metz – Strasbourg (Z B)

Région 7 : Île de France - Rouen – Caen - Amiens – Lille (Z B/C)

Région 8 : Dijon – Besançon (Z A)

NB : certaines académies n'ont jamais été représentées lors des précédentes éditions.

- **Participation des joueurs ou joueuses aux tours qualificatifs**

Chaque joueur peut participer à autant de tour qualificatif qu'il le souhaite, même hors de sa région d'origine. Le meilleur résultat sera pris en compte.

- **Qualifications aux championnats de France de la 2FOPEN-JS**

Date limite de remontée des résultats à la 2FOPEN-JS nationale : 22 avril 2018 (attention pour certaines régions cette date butoire est en période de vacances scolaires).

1) Qualifiés directs

A l'issue de chaque tour qualificatif, on retiendra un qualifié direct, par série et par tranche de dix participants, dans l'ordre du classement (de 1 à 10 = 1 qualifié(e) ; 11 à 20 = 2 qualifié(e)s : etc.)... Si un qualifié direct participe à plusieurs tours, son classement ne sera plus pris en compte pour le décompte des nouveaux qualifiés directs.

2) Qualifiés supplémentaires

A l'issue de la dernière journée de qualification (*date limite impérative le 22 avril 2018*), la liste des qualifiés directs qui auront confirmé leur participation à la phase finale, sera complétée à concurrence de 70 participants répartis comme suit : 15 femmes et 55 hommes (ceci en tenant compte du ratio de participation aux dernières éditions).

Ces qualifiés supplémentaires devront confirmer leur participation au championnat de France de la 2FOPEN-JS avant le 30/04/2018.

- **Phase finale du championnat de France de la 2FOPEN-JS ***

1. Les finales "dames" et "messieurs" auront lieu sur une journée et demie sur deux parcours différents.
2. Les comités départementaux présentant au moins 3 joueurs lors de la finale (toutes séries confondues) participeront à un classement par équipe établi en tenant compte des trois meilleurs totaux brut.
 - o Date : week-end de Pentecôte (19 et 20 mai 2018), golf partenaire de Périgueux et Blue green de la Marterie (24).
 - o Organisation par la 2FOPEN-JS nationale avec l'aide éventuelle du comité départemental local.

4- REMISE DES PRIX

→ Les trois premiers de chaque série du classement établi par addition des deux scores BRUT de chaque tour.

→ Le premier de chaque série du classement établi par addition des deux scores NET de chaque tour (hors joueurs primés en BRUT).

→ Le comité "champion de France 2FOPEN-JS par équipe".

** les ex-æquo seront départagés selon les critères suivants :*

1 - à l'issue des qualifications : tous les ex-æquo d'un score BRUT qualificatif seront qualifiés même si l'effectif maximum prévu au paragraphe "Qualifications" est dépassé.

2 - lors de la phase finale : les ex-æquo seront départagés premièrement sur le meilleur score du deuxième tour, deuxièmement sur le retour du deuxième tour, troisièmement sur l'aller du deuxième tour, quatrièmement sur le retour du premier tour.

Pour le classement par équipe, en cas d'égalité, les équipes seront départagées selon les critères suivants :

1 - le nombre de dames parmi les trois meilleurs totaux BRUT des équipes concernées par l'égalité : le comité ayant le plus grand nombre de dames sera classé devant.

2 - le cumul des index des trois joueur(se)s des équipes concerné(e)s par l'égalité (index pris au départ du premier des 2 tours de compétition) : le comité ayant le cumul le plus élevé sera classé devant.

CHALLENGE NATIONAL DE LA 2FOPEN-JS 2017-2018

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le challenge s'adresse à tous les membres de la 2FOPEN-JS dont la licence est valide pour l'année scolaire 2017-2018 y compris aux non qualifiés ou à ceux qui auront décliné leur participation au championnat de France 2FOPEN-JS.

Pour chaque phase de l'épreuve les participants doivent être en possession d'une licence ffgolf valide et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf enregistré auprès de la ffgolf.

2- FORMULES DE JEU

Premier tour : quatre balles (doublette libre : D/D ou D/H ou H/H) - Shot gun

Deuxième tour : "individuelle 18 trous" avec une série dames et une série messieurs ou "individuelle 9 trous" avec une seule série. Départs traditionnels du 1 et du 10.

Pour les deux tours : départs hommes boules jaunes, départs dames boules rouges.

Compétition sur une journée et demie et sur deux golfs différents (inversé par rapport au championnat de France 2FOPEN-JS). Chaque engagé doit participer aux deux tours.

2 - CLASSEMENTS et REMISE DES PRIX

Pour chaque tour et par série :

- 1 - Un classement stableford BRUT.
- 2 - Un classement stableford NET.

A l'issue des deux tours : Classement par comité par addition des 2 meilleurs scores BRUT du Quatre 4 balles et des 2 meilleurs scores BRUT de l'Individuelle. Les égalités seront départagées premièrement par le meilleur score BRUT en Quatre balles, deuxièmement par le meilleur score BRUT en individuel, troisièmement par le deuxième score BRUT en Quatre balles.

3 - REMISE DES PRIX

- Les deux premiers de chaque classement seront récompensés.

Dispositions financières pour les deux épreuves

- La 2FOPEN-JS prend en charge une part des green fee de la phase finale du Championnat de France 2FOPEN-JS.
- La 2FOPEN-JS prend en charge les déplacements de la phase finale du Championnat de France et du Challenge 2FOPEN-JS sur la base de 0,04 €/km par joueur (de la préfecture de départ au lieu de compétition aller-retour). Ces prises en charges sont automatiquement versées aux comités départementaux à la suite des résultats.
- Il n'y a pas de prise en charge financière de la 2FOPEN-JS pour les tours qualificatifs du Championnat de France 2FOPEN-JS.